Image not found or type unknown

Aidez moi!! vol mineur sans appelle de la police

Par **moity1998**, le **27/02/2015** à **14:37**

BONjour
aujourd'hui j'ai commis un vol a carrefour et je me suis fait attraper par un vigile il m'a emmené dans une salle j'ai vider ce que j'avais pris puis j'ai payé j'ai donne mon nom premon adresse et une signature sur une feuille (le vigile m'a dis que c'etait pour la societe) et il n'a pas appelle la police.
je me demandais ce que je risque quelque chose dans le caiser judicaire
merci

Par **aguesseau**, le **27/02/2015** à **17:40**

bjr,
si le magasin ne dépose pas de plainte, il n'y aura pas de suite.
si le magasin dépose plainte et que celle-ci est traitée, vous serez peut être convoqué pour un rappel à la loi.
il faut rappeler que le vol à l'étalage est une calamité pour les magasins et pour les clients qui payent pour les produits volés.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés